

Les Eyzies

CHEZ VOUS AUX EYZIES



Au printemps vont se tenir deux élections, étapes majeures dans la vie démocratique de la nation :

Les élections présidentielles les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin.

Sont électeurs les citoyens de nationalité française, majeurs, non condamnés et inscrits sur les listes électorales. Les listes électorales des élections présidentielles sont closes depuis le 2 mars, mais les listes pour les élections législatives sont ouvertes jusqu'au 4 mai en dématérialisé et le 6 mai en dépôt papier. Chaque électeur reçoit une carte qui mentionne son bureau de vote.

3 bureaux de vote, ouverts de 9H00 à 18H00 sont constitués :

- *Salle de la poste aux Eyzies*
- *Mairie de Manaurie*
- *Mairie de Saint Cirq*



Une collecte de biens de première nécessité a été organisée sous l'égide du Département pour venir en aide aux réfugiés.

Les Eyzicois qui seraient disposés à mettre un logement à disposition sont invités à se faire connaître à la Mairie.

*Le Maire, Philippe LAGARDE
Les Maires délégués, Gérard DÉZENCLOS et Jean-Pierre LACOSTE
Le Conseil municipal.*

VIE DE LA COMMUNE

Distribution de chocolats et vin à nos aînés :



À l'initiative de Monsieur le Maire et du conseil municipal, ont été distribués à nos aînés de plus de 75 ans en cadeau de fin d'année des chocolats et du vin. L'accueil reçu a été chaleureux et a permis d'échanger et de passer un moment de convivialité avec eux. Les

personnes qui séjournent en EHPAD n'ont pas été oubliées. Nous avons pu ainsi souhaiter à tous une bonne année et surtout une bonne santé pour 2022. Nous savons que pour plusieurs de nos administrés, l'isolement est difficile à vivre car ils ressentent plus durement la solitude dans cette période bien morose.

Le retour du marché du lundi !



La réouverture du marché hebdomadaire se fera le lundi de Pâques (18 avril 2022). En pleine saison, Thierry le placier, aura fort à faire avec près de 70 exposants. Situé sur le parking des bus et aux alentours, ce marché animera notre commune

pour le plaisir de ses habitants et des nombreux touristes. La tarification pour 2022 est à l'étude et sera mise en place pour le 18 avril prochain.

Ouverture de la pêche

A l'aube de la nouvelle saison de pêche, un nouveau bureau (Appma des Eyzies), a été élu. Pour cette ouverture le samedi 12 mars, le bureau procédera aux lâchers de truites arc en ciel et à l'alevinage en truitelles Fario. Une étude est menée pour favoriser des parcours Nokill (remise à l'eau des truites Fario). Pour l'ouverture, le parcours aménagé du Bareyrou sera dédié aux enfants titulaires de la carte de l'Appma. En collaboration avec la Mairie cette



carte est offerte aux enfants de l'école des Eyzies (CE1 à CM2) qui le désirent. Le nettoyage de la Beune est en cours avec la contribution du syndicat Vallée Vézère. Les cartes sont en vente au bureau de tabac des Eyzies.

Bonne saison aux pêcheurs.

MANIFESTATION

Course d'orientation

Les 12 et 13 mars, les forêts de Tursac et des Eyzies vont accueillir une course d'orientation de tout âge, à la recherche de balises placées au préalable. Le principe est simple, réaliser aussi vite que possible un parcours après avoir reçu au départ une carte précise des lieux, une boussole et un doigt électronique. En mode balade découverte ou marche sportive, défis ou performances, l'essentiel sera le plaisir de l'immersion en pleine nature. Merci au POP, Périgord Orientation Plaisir. Passe sanitaire obligatoire.

AMÉNAGEMENT

Vélo Route, un projet qui avance :



La communauté de communes (CCVH) va réaliser une vélo route-voie verte reliant les bourgs des Eyzies, du Bugue et de Limeuil puis se rendant à l'ancienne gravière le long de la rivière Dordogne sur la commune de St Chamassy (avant le pont de Vic). Ce projet s'inscrit dans son plan d'actions pour le climat et dans le schéma régional des vélo route-voie verte. Il a pour objectif de faciliter et d'encourager la pratique du vélo. L'itinéraire de 22

km longera la Vézère entre le bourg des Eyzies et celui de Limeuil. Il sera en rive droite tout proche de la rivière entre les Eyzies et le bourg du Bugue. Après avoir emprunté le pont existant dans le bourg du Bugue, il serpentera (rive gauche) jusqu'au lieu-dit Courrèges. Une passerelle sera réalisée à cet endroit pour traverser la Vézère afin de rejoindre Limeuil par la rive droite. Arrivée à Limeuil, l'itinéraire traverse le pont existant en direction du pont de Vic, non pas par la route départementale, mais par la route du pont de Ferrand pour s'arrêter au lieu-dit « maison neuve », lieu de l'ancienne gravière. La voie sera revêtue d'un matériau suffisamment roulant pour que les cyclistes puissent être à l'aise. Elle sera aussi résistante aux crues fréquentes de la rivière. Les travaux seront réalisés au cours de l'année 2022. Cette vélo route sera ouverte à tous les cyclistes, les piétons et tous les véhicules à moteur allant à moins de 30 km/h (vélos à assistance électrique, gyropodes...). Certaines parties seront partagées avec les véhicules des riverains ou les exploitants des parcelles agricoles. D'autres devront être plus largement partagées avec tous les usagers, notamment dans le centre du Bugue. La CCVH prévoit d'étendre cette voie verte sur toute la rivière Vézère du territoire. La voie relierait ainsi Limeuil à Aubas.

Les Cloches de l'Eglise de Manaurie sonnent à nouveau :



L'ancienne installation électrique pour la commande des cloches de l'église était non réglementaire et dangereuse. C'est pourquoi le conseil municipal de l'ancienne commune avait décidé d'interdire leur mise en service pendant plusieurs années. De plus, le manque de possibilités de réglage du rythme des tintements inquiétait quant à la stabilité du clochermur. Plusieurs habitants nostalgiques des sonneries qui mettaient un peu de vie dans le bourg souhaitaient vivement leur remise en service. En 2021 l'installation a été refaite entièrement par une entreprise spécialisée. Le nouveau tableau plus performant permet de déclencher le battement

d'une seule cloche, pour l'instant, afin d'éviter tout risque d'entrée en résonance. Ainsi tout danger est écarté.

Quel est l'usage des cloches ? Elles annoncent :

- Les offices religieux : messe, mariage, enterrement ...
- Un décès (le glas)
- Un évènement climatique, un incendie ... (tocsin).

Ce rôle figure dans le Plan communal de sauvegarde des communes.

Dégagement des falaises :



Dans le cadre du programme d'actions Grand site de France plusieurs sites ont été identifiés sur la vallée de la Vézère comme présentant un intérêt paysager remarquable. Le but n'est pas de revenir à un paysage sans arbres tels que les photos ou cartes postales anciennes nous le montrent à la fin du 19^{ème} ou début du 20^{ème} siècle.

Pour autant nous sommes arrivés aujourd'hui à une situation où, pour diverses raisons, le couvert végétal boisé domine et rend banale la vallée en masquant les falaises, sans parler des problèmes de sécurité. Nous avons entrepris au cours de ces dernières années un dégagement sur des sites ayant fait l'objet d'une étude et d'une instruction préalable au-dessus du bourg des Eyzies. Ce sont 12 à 14 bénévoles (employés municipaux, élus, retraités...) qui interviennent plusieurs fois par an, sous la responsabilité du Maire. La dernière opération en date en janvier et février 2022 (au-dessus du pôle de la préhistoire en allant vers la boulangerie) a permis de dégager des fronts de falaises remarquables. Ce travail sera complété au Mas par les équipes spécialisées de Département sur les zones dangereuses.

Merci encore à ceux qui nous aident dans cette opération.

INFORMATIONS

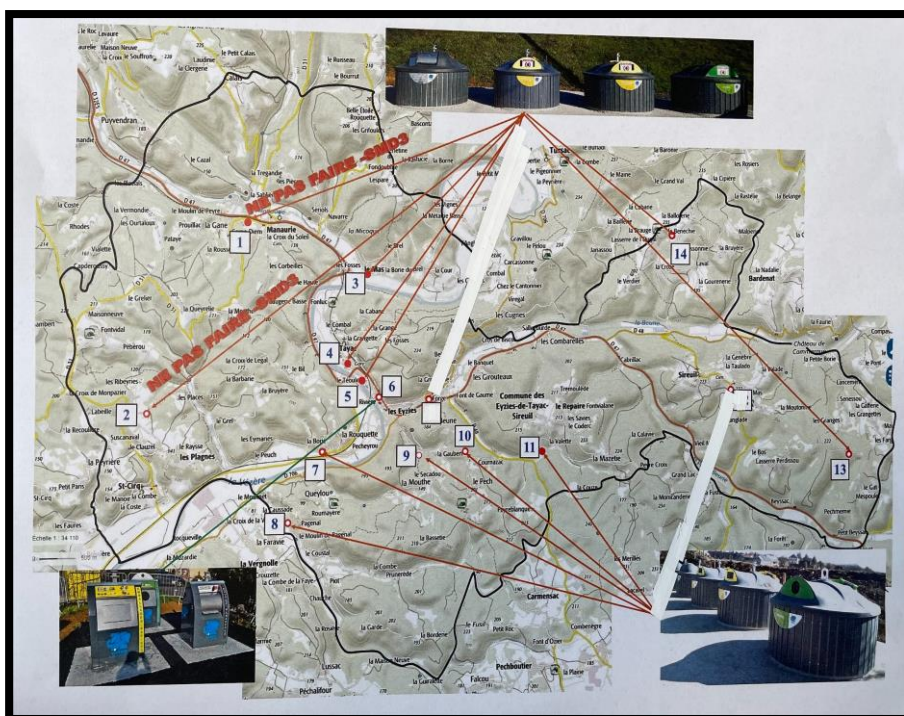
Du nouveau au Centre d'accueil CAP Sireuil

2022 va être une année de transition pour le centre avec le recrutement, en cours, d'une nouvelle équipe. Et, afin de prendre le temps d'élaborer un nouveau projet pour l'accueil de loisirs de Sireuil, il a été décidé, avec l'accord de la commune des Eyzies, de l'ouvrir UNIQUEMENT sur la période estivale : du 11 juillet au 26 août 2022. Par conséquent, pour les prochaines périodes de vacances scolaires (avril), vous pouvez vous rapprocher de la Communauté de communes Vallée de l'Homme pour connaître les accueils ouverts.

Le point sur nos déchets

La collecte des ordures ménagères sur la commune est assurée par 2 syndicats : le SMD 3 intervient sur Saint Cirq et Manaurie et le SICTOM sur Les Eyzies.

La carte ci-dessous vous indique les points de collecte.



1. Carpe Diem
2. Suscanaval
3. Le Mas des Eyzies
4. Cimetière
5. Promenade de la Vézère
6. Rue du Moulin
7. La Rouquette
8. Pagenal
10. Cournazac
11. La Valette
13. Commarque
14. La Bénéchie

2 sites devraient prochainement être équipés (Sireuil et La Forge) dès qu'un accord avec les propriétaires de terrains pour l'implantation des conteneurs sera trouvé.

Les conteneurs du SMD3 sont en service depuis plusieurs mois et fonctionnent avec un badge.

Les conteneurs du SICTOM viennent d'être ouverts et le dépôt s'effectue librement.

L'accès à ces conteneurs est gratuit et à compter de l'année prochaine se fera au moyen d'une carte personnalisée : cette redevance, calculée sur la quantité de déchets collectés remplacera la taxe perçue sur l'impôt foncier.

D'autre part, la commune met à votre service l'enlèvement des gros encombrants au tarif de 3.00 € pour un objet et 70.00 € pour un camion complet : se renseigner à la Mairie.

La déchetterie de la Gaubert (photo) reçoit tous les déchets autres que les « noirs » et les « jaunes » et valorise la plupart d'entre eux : Déchets verts, Métaux, Appareils électriques
Piles, Huiles de vidange, Produits toxiques, Journaux, revues... Emballages en carton et polystyrène.

Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi de 9H00 à 12H30 – 13H30 à 17H00
et du 1 juillet au 31 août de 7H00 à 14H00

Plus aucun bac amovible n'est disponible : ceux que vous pourriez voir sont privés et ne peuvent être utilisés.

Tous les déchets peuvent donc être récoltés : pour rappel, tout dépôt sur la voie publique est passible d'amende.